

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE TOURNEFEUILLE**

SEANCE DU 09 MARS 2023 A 14h00

DELIBERATION

N° 2023-11

Nature 7.1

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU.

Etaient présents : Mesdames Maryline RIEU, Dominique DUPOUY, Monique MARTY, Isabelle MEIFFREN, Corinne GINER, Elisabeth HUSSON-BARNIER, Cathy GUTH ; Messieurs Gilbert ALLIENNE, Pierre CASELLAS.

Absents excusés : Monsieur Dominique FOUCHIER, Monsieur David MARTINEZ, Madame Mathilde TOLSAN, Madame Sonia CAZALS, Madame Magali LAGARRIGUE, Monsieur Gilles POIDEVIN.

Date de convocation : 1^{er} Mars 2023

Nombre de membres présents : 9

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CCAS

Madame RIEU, vice-présidente, présente au conseil d'administration le compte administratif 2022 du CCAS De Tournefeuille (document joint en annexe), qui se résume ainsi :

A la clôture de l'exercice :

1) En section de fonctionnement :

Le Total des recettes de l'année s'élève à :	1 600 523,73 €
Le Total des dépenses de l'année s'élève à	1 330 095,41 €
Le résultat de fonctionnement s'établit donc par différence	270 428,32 €
Auquel il convient d'ajouter la Quote part du résultat de fonctionnement de N-1 rep	269 949,21 €
Le résultat de clôture en fonctionnement atteint donc :	540 377,53 €

2° En section d'investissement

Le Total des recettes de l'année s'élève à :	200 092,25 €
Auquel s'ajoute la ressource de l'excédent N-1 d'investissement	- €
Portant le total des recettes à :	200 092,25 €

Le total des dépenses de l'exercice atteint :	202 260,57 €
Auquel s'ajoute le déficit d'investissement N-1 reporté, soit	194 587,23 €
Portant le total des dépenses d'investissement à :	396 847,80 €

Soit un solde d'exécution de la section d'investissement de (A-B) - 196 755,55 €

Duquel il convient de déduire/ ajouter le solde des restes à réaliser de N - 2 016,68 €

Constitué par la différence des :

_ RAR en dépense d'investissement	2 016,68 €
_ RAR en recettes d'investissement	- €

Le besoin total de financement de l'investissement de N ressort donc à : - 198 772,23 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, **le conseil d'administration :**

- Approuve le compte administratif 2022 du CCAS de Tournefeuille tel que présenté ci-dessus.

- **Résultat du vote :**

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Non-participation au vote : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme.

La vice-présidente du CCAS,
Maryline RIEU

